



---

COMMUNIQUE DE PRESSE

---

## **La Caisse des Dépôts et la Ville de Le Ferré s'engagent à signer la première convention nationale « Centre-bourg de demain » pour une revitalisation du cœur de bourg**

**Paris, le 31 mai 2016** – Marc Abadie, directeur du réseau et des territoires de la Caisse des Dépôts, et Louis Pautrel, maire de Le Ferré et président de Louvigné communauté, ont approuvé un protocole d'intention, en vue de la signature de la première convention nationale « Centre-bourg de demain ».

Le 30 mars dernier, Pierre-René Lemas, directeur général de la Caisse des Dépôts, a annoncé, aux côtés du Président de l'association des maires de France et du ministre de l'aménagement du territoire, de la ruralité et des collectivités territoriales, le lancement d'un dispositif en faveur de la revitalisation des centres-bourgs.

Aujourd'hui, a été approuvé un protocole d'intention relatif à la signature de la première convention nationale « Centre-bourg de demain », entre la Caisse des Dépôts, la Ville de Le Ferré et Louvigné communauté.

Cet outil vise à déployer des moyens innovants afin de répondre et d'accompagner au plus près des territoires, la revitalisation des centres-bourgs de moins de 10.000 habitants ainsi que les bourgs-centres des aires urbaines de moins de 20.000 habitants, présentant des signes manifestes de fragilité.

Grâce à cet outil, la Caisse des Dépôts mettra à la disposition de la Ville de Le Ferré ses moyens de financement en ingénierie, en fonds propres ou en prêts, visant à soutenir le projet de reconquête du centre bourg, impulsé par la collectivité dans son contrat d'objectif de développement durable.

D'une durée de deux années, cette convention se structure autour d'unités de projets où la Caisse des Dépôts est en capacité de décliner l'offre de son Groupe ; elle appréhende les enjeux fonciers, les problématiques d'habitat et de logement, ainsi que l'enjeu des activités de centre-bourg.

En concluant ce partenariat qui vise à enclencher une dynamique nouvelle d'attractivité, la Caisse des Dépôts s'engage à cofinancer, une série d'études structurantes dans le but, notamment d'apprécier la faisabilité d'un projet de réhabilitation d'un site désaffecté pour y construire des logements ou encore à réaliser un diagnostic portant sur les anciens ateliers techniques municipaux dans la perspective d'un aménagement permettant d'accueillir une maison des assistantes maternelles.

De façon complémentaire et en fonction des projets ainsi que de la nature des besoins identifiés dans le cadre de cette convention « Centre-bourg de demain », le Groupe Caisse des Dépôts mobilisera également l'ensemble de ses capacités d'intervention.



---

## **A propos du groupe Caisse des Dépôts**

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Sa mission a été réaffirmée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008.

Reconnu pour son expertise dans la gestion de mandats, le Groupe concentre son action sur quatre transitions stratégiques pour le développement à long terme de la France : les transitions territoriale, écologique et énergétique, numérique et démographique. [www.caissedesdepots.fr](http://www.caissedesdepots.fr)

## **Contacts presse**

Groupe Caisse des Dépôts

Loïc Rolland - Tél. : 33 (0) 2 23 35 55 00 - email : [loic.rolland@caissedesdepots.fr](mailto:loic.rolland@caissedesdepots.fr)

[@CaissedesDepots](#)

Mairie de Louvigné

6 Place Saint-Martin : 09 63 07 58 97

